

SECRETARIAT TECHNIQUE

=====

CELLULE CHARGÉE DE
L'ADMINISTRATION, DES
FINANCES ET DE LA COLLECTE DES
DONNÉES STATISTIQUES ET
FISCALES



REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE
Unité – Dignité – Travail

**COMPTE RENDU DE LA REUNION DE
TRAVAIL DU MINISTRE DES MINES ET
DE LA GEOLOGIE ET LE SECRETARIAT
TECHNIQUE DE L'ITIE-RCA**

L'an deux mil vingt-cinq et le trente un Octobre a eu lieu, dans la salle de conférence du Ministère des Mines et de la Géologie, une réunion de travail sous la présidence du Ministre des Mines et de la Géologie, Vice-Président du Comité National de Pilotage de l'ITIE-RCA.

Y ont pris part :

- Monsieur **Robert MOIDOKANA**, Ministre, Coordonnateur National de l'ITIE-RCA ;
- Monsieur **Georges Hyacinthe OUABOUA**, Directeur de Cabinet du Ministère des Mines et de la Géologie ;
- Monsieur **Thierry FEIKERAM**, Directeur Général des Mines et de la Géologie ;
- Monsieur **Didier SODEA**, Directeur Général du Pétrole ;
- Monsieur **Luc BROSSINI YALI**, Directeur Général du Processus de Kimberley ;
- Monsieur **Jean Blaise YARISSEM**, Chef de Cellule chargé de l'Administration et des Finances ;
- Monsieur **Thomas FESONAE**, Membre de la Cellule chargée de l'Administration et des Finances ;
- Monsieur **Brice WINGUE**, Directeur des Ressources ;
- Monsieur **Jean Baptiste PISSINGA**, Principal du BECDOR ;
- Madame **Fanta Mariette SAMBA VOMI**, Directrice de la Recherche Minière et du Cadastre Minier ;
- Monsieur **Hébert NAMSIONOU REMADEMO**, Chef de Service de la Documentation et du Cadastre Minier ;

L'ordre du jour portait sur la finalisation des travaux d'élaboration du Rapport ITIE-RCA portant sur les données statistiques et fiscales de l'exercice 2023.

La réunion a débuté à 10 heures 42 minutes par les propos introductifs du Ministre des Mines et de la Géologie, Monsieur Rufin BENAM BELTOUNGOU.

Il a souligné que la République Centrafricaine était la meilleure élève en matière de mise en œuvre de l'ITIE. Mais la crise militaro politique et la mise du pays sous sanction par la Communauté Internationale ont eu un effet négatif sur les processus de Kimberley et de l'ITIE.

Il a rappelé le parcours de la mise en œuvre de l'ITIE en République Centrafricaine, de son adhésion à l'ITIE, en passant par son accession au

statut de Pays Candidat, puis au statut de Pays Conforme qui lui a valu un trophée de mise en œuvre rapide de l'ITIE avant sa suspension pour cause d'instabilité politique en 2013 et ensuite en 2021 pour mise en œuvre insuffisante des exigences de la Norme ITIE.

Le Ministre Coordonnateur National de l'ITIE-RCA a proposé deux autres points qui ont été adoptés ; notamment les recommandations du Rapport de validation, le lancement de l'élaboration du Rapport portant sur les exercices 2024 et 2025 et les Divers.

I. Sur la finalisation des travaux de l'élaboration du Rapport ITIE 2023.

Le Ministre Coordonnateur National de l'ITIE-RCA a rappelé le chronogramme arrêté par le Comité National de Pilotage qui n'a pas été respecté à cause des difficultés rencontrées dans la collecte des données malgré les multiples relances de l'Administrateur Indépendant. Ce qui l'a amené à faire une tournée dans toutes les Directions Générales retenues dans le périmètre de 2023.

Cette initiative a permis de collecter un maximum de données et des éclaircissements auprès du BECDOR et de la Direction du Cadastre Minier, sauf celles relatives à la part de production et de bonus de signature en nature et en espèce.

En ce qui concerne la part de production, le Ministre des Mines et de la Géologie a précisé que seules sont astreintes les sociétés industrielles qui ne respectent pas leurs obligations en la matière.

Quant au bonus de signature, il a souligné que le Ministère rencontre des difficultés dans la collecte des bonus en espèces et a instruit le Directeur des ressources de mettre à la disposition du Secrétariat Technique de l'ITIE toutes les informations relatives au bonus en nature.

Il a aussi donné des éclaircissements sur la Société d'Etat COMIGEM dont les exportations tests ont été effectuées au cours de l'année 2022 dans le but de relancer la société et d'attirer les investisseurs. Mais, l'expérience a été vouée à l'échec et depuis l'entrée en vigueur du Code Minier qui a créé une autre société d'Etat dénommée « GEMMES ET MINERAIS DE CENTRAFRIQUE » en abrégé GEMINCA, COMIGEM n'a plus d'existence juridique.

Il a indiqué que seule la digitalisation apportera des solutions à toutes les difficultés rencontrées dans les services centraux et déconcentrés du Ministère. Ce qui faciliterait la collecte des données indispensables à la mise en œuvre de l'ITIE.

Il a rappelé à ses proches collaborateurs l'instruction relative à leur disponibilité et à la communication de toutes les informations et les documents sollicités pour boucler l'élaboration du Rapport ITIE 2023.

Avant de se retirer et confier la présidence de la réunion au Ministre Coordonnateur, le Ministre des Mines et de la Géologie a soulevé la question de la place de l'ITIE dans l'échiquier administratif qui ne lui permet pas de remplir convenablement sa mission. Il s'agit d'une question qui mérite d'être débattue pour que l'ITIE ait des coudées franches dans l'exercice de sa mission.

II. Sur le suivi et la mise en œuvre des recommandations du Rapport de validation du processus ITIE en RCA.

Le Ministre Coordonnateur a rappelé la recommandation de la réunion de Février 2025 qui consistait à la mise en place d'un Comité de suivi et de mise en œuvre des recommandations des Rapports ITIE.

Il s'agit des mesures correctives qui portent sur les failles et les faiblesses du cadre juridique et institutionnel des secteurs extractif et forestier dans notre pays et dont la mise en œuvre aura l'avantage non seulement de booster notre économie mais de préparer sereinement la prochaine validation qui démarrera le 1^{er} janvier 2027.

Le Directeur de Cabinet a promis de proposer au Ministre des Mines et de la Géologie, la mise en place d'un comité qui aura, entre autre mission, le suivi de la mise en œuvre des recommandations ITIE.

III. Sur le lancement de l'élaboration du Rapport ITIE-RCA 2024 et 2025.

Le Ministre Coordonnateur a informé l'assistance du lancement de l'élaboration du Rapport ITIE-RCA qui portera sur les données statistiques et fiscales de deux exercices à savoir 2024 et 2025 et a exhorté les responsables impliqués dans les travaux d'apprêter les documents et les informations afin de les mettre à la disposition de l'Administrateur Indépendant.

Il a indiqué qu'une session ordinaire du Comité National de Pilotage sera convoquée courant Novembre pour examiner et adopter les Termes de Référence du rapportage 2024-2025 en vue du recrutement de l'Administrateur Indépendant.

Il a souligné qu'à l'occasion, les membres du Comité National de Pilotage auront à examiner pour adoption trois projets notamment :

- le projet du Plan de Travail 2015-2017,
- le projet des Termes de Référence pour le recrutement d'un consultant international chargé d'élaborer une feuille de route nationale sur la divulgation de la propriété effective couvrant à la fois le secteur extractif et le secteur forestier et,
- le projet des Termes de Référence pour le recrutement d'un cabinet pour appuyer la divulgation des données du secteur extractif et forestier en République Centrafricaine.

IV. Sur les divers

Un seul point était retenu dans les divers à savoir la gestion du parking du Ministère dont le Directeur de Cabinet a rappelé les dispositions ont été déjà prises et des instructions ont été données à cet effet.

L'ordre du jour étant épuisé, le Ministre Coordonnateur a levé la séance à 11 heures 30 minutes.

Fait à Bangui, le 05 NOV 2025

LE RAPPORTEUR



Jean Blaise YARISSEM